



La profession de conseiller en gestion de patrimoine est en pleine mutation et la prise d'honoraires de conseil s'inscrit dans cette évolution.

Cette formation vous donnera les clés pour mettre en avant la valeur ajoutée de votre conseil et présenter la facturation d'honoraires à vos clients et/ou prospects.



### Objectifs

- Identifier les clés de la facturation d'honoraires de conseil.
- Appliquer la méthodologie de présentation de la facturation d'honoraires.
- Définir sa stratégie de développement pour intégrer la prise d'honoraires de conseil.



### Public visé

Ce module s'adresse aux Consultants en Gestion de Patrimoine désireux d'instaurer un système de facturation d'honoraires de conseil dans le cadre de leur activité.



### Prérequis

Maîtriser la réglementation et le métier de conseiller en gestion de patrimoine.



### Programme

#### Module 1 – La légitimité du CGP

- Identifier les évolutions du marché du conseil.
- Être en conviction sur sa légitimité pour facturer du conseil.

#### Module 2 – Présenter les honoraires de conseil

- Démontrer la multi-compétence du conseiller en gestion de patrimoine et la valeur ajoutée de son conseil.
- Découvrir les étapes et modalités de la présentation de votre démarche de conseil avec honoraires.

#### Module 3 – Facturation et présentation de l'étude

- Construire le prix d'une étude.
- Gérer les remarques et objections liées à la facturation d'honoraires.
- Présenter la facturation puis l'étude à votre client.

#### Module 4 – Développer les honoraires de conseil

- Identifier les clients « cibles ».
- Mettre en place une action de développement pour son activité « conseil avec honoraires ».



FORMATION  
E-LEARNING



### Méthodes pédagogiques

- Alternance entre la technique expositive (partie théorique) et de mise en scène.
- Des fiches de synthèses, des exemples ainsi qu'un plan d'action viennent agrémenter cette formation.



### Modalités pratiques

- Accès via un espace personnel et sécurisée.
- Délai d'accès : 48 heures.
- 4 modules associant partie théorique, mises en scène et ressources supplémentaires.
- Durée de disponibilité : 60 jours.



### Conditions d'accès

- Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter à [school@primonial.fr](mailto:school@primonial.fr).
- Nous mettrons tout en œuvre pour répondre à votre besoin de formation.



### Méthodes d'évaluation

- **Evaluation formative** : tout au long de la formation afin d'attester du niveau d'acquisition des connaissances.
- **Evaluation sommative** : en fin de formation pour certifier le degré de maîtrise des apprentissages (attestation de réussite si note au test a minima 14/20).

### Le Primonial School

- Formation « clé en main », pragmatique et opérationnelle.
- Bonus : fiches de synthèse, des exemples ainsi qu'un plan d'action.



[school@primonial.fr](mailto:school@primonial.fr)



**279 € HT\***

*\*TVA de 20 % applicable pour toute prestation hors cadre formation continue*

PRIMONIAL School est une marque de Primonial dédiée à la formation. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 53314 75 auprès du préfet de région d'Ile de France. Primonial School est certifiée Qualiopi au titre de ses actions de formation.

PRIMONIAL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT - Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros. 884 030 834 R.C.S. Paris. Siège social : 6-8 rue du Général Foy - 75008 Paris. Tél. : 01 44 21 70 00 - Fax : 01 44 21 71 23. Adresse postale : 6-8 rue du Général Foy - CS 90130 - 75380 PARIS Cedex 8.

PRIMONIAL - SAS au capital de 173 680 €. 484 304 696 RCS Paris. TVA intracommunautaire FR85 484 304 696. Société de conseil en gestion de patrimoine. NAF 6622Z. Conseiller en Investissements Financiers ANACOFI-CIF - N° E001759, Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, Intermédiaire en Assurance inscrit en qualité de courtier et Mandataire Non Exclusif en Opérations de Banque et en Service de Paiement ORIAS - N° 07 023 148. Agent de services de paiement enregistré au registre des agents financiers REGAFI auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution N° 84518, mandaté par Budget Insight, établissement de paiement agréé, 7 rue de la Croix Martre 91120 Palaiseau. Carte professionnelle «Transaction sur Immeubles et fonds de commerces avec détention de fonds» N° CPI 7501 2016 000 013 748 délivrée par la CCI de Paris IDF conférant le statut d'Agent immobilier. RCP et Garantie Financière N° ABZX73-001 souscrite auprès de Liberty Mutual Insurance Europe SE, 42 rue Washington 75008 Paris. Siège social : 6-8, rue du Général Foy - 75008 Paris. Téléphone : 01 44 21 71 00 - Fax : 01 44 21 71 23. Adresse postale : 6-8, rue du Général Foy - CS 90130 - 75380 Paris Cedex 8.